N°11 SEPTEMBRE-OCTOBRE 2021

DÉPARTEMENT DE MAYOTTE

La voix du Département

Magazine d'information du Conseil départemental

LE DÉPARTEMENT EN MOUVEMENT





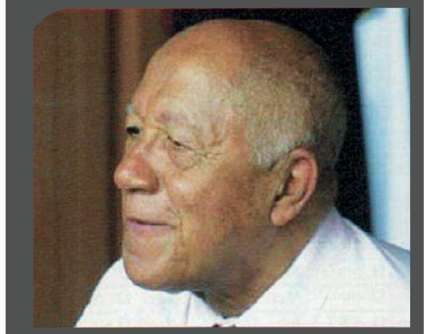


UNE DOUBLE VISITE MINISTÉRIELLE. p.5

UNE NOUVELLE ASSEMBLÉE POUR LE DÉPARTEMENT p.6-8

INFRASTRUCTURES : MAYOTTE S'ÉQUIPE. p.9

NÉCROLOGIE



Marcel Henry (1926-2021)

Mahorais et Mahoraises ont été nombreux et unanimes à rendre un ultime hommage à l'ancien sénateur et figure historique de l'île Marcel Henry, lors de ses obsèques à Pamandzi le 1er septembre.
Les réactions ont été innombrables, jusqu'au ministre des Outre-mer, encore présent sur l'île une fois cette triste nouvelle annoncée. Le président du Conseil départemental de Mayotte Ben Issa Ousseni a salué sa mémoire dès son décès connu.
« Mayotte pleure un père, une des grandes figures de la Révolution à la Mahoraise. En mon nom personnel, au nom des élus du Conseil départemental et au nom de la population, je tiens à présenter mes condoléances attristées à sa famille et à ses proches. Elu sénateur le 25 septembre 1977, réélu en 1986 et en 1995 jusqu'en 2004, il fut incontestablement une des personnalités emblématiques de l'histoire de notre ile, un symbole en cette année anniversaire de la départementalisation. Grande est donc l'émotion collective ».
Pour faciliter l'accès à ses obsèques, le Département a mis en place des bus et rendu gratuite la traversée piétonne en barge, un dispositif reconduit pour le shengué donné à sa mémoire quelques jours plus tard. L'aéroport «Marcel Henry» a été évoqué comme pouvant prendre cette appellation.
« Mché Marcel arongowa (Monsieur Marcel a dit) » cette expression est restée jusqu'alors, comme un leitmotiv rappelant toute la force de la parole de Marcel Henry.



EN BREF

Économie bleue



Le Conseil départemental s'est récemment doté d'un schéma directeur dans le domaine de l'économie bleue (disponible sur cd976.fr). Au mois d'avril dernier, une brochure détaillant les grandes lignes d'une stratégie de développement de l'économie bleue à Mayotte a été publiée par le Département : au total 46 actions opérationnelles, toutes présentées et déclinées dans des domaines comme les activités portuaires, les énergies maritimes renouvelables ou les biotechnologies. Pour la première fois, l'île au lagon a été représentée aux Assises de l'économie de la mer de Nice en octobre. Une opportunité qui a permis à la délégation mahoraise de plaider et de défendre ses enjeux auprès des instances nationales. Parmi les enjeux soulevés pour Mayotte : le développement de la stratégie autour de l'économie bleue, et la nécessaire création d'un cluster maritime à brève échéance afin que Mayotte prenne la place qui lui revient au sein du canal du Mozambique. La prochaine édition de ces Assises est prévue en novembre 2022 à Dunkerque... D'ici là, le Département entend bien avancer sur cet enjeu majeur pour le territoire.

Hommage à Younoussa Bamana



Le 19 août dernier, le président du Conseil départemental Ben Issa Ousseni a tenu à honorer avec force la mémoire de feu Younoussa Bamana, devant le mausolée de Kani-Be, en petit comité en présence de membres de sa famille, de sa veuve, du 1er vice-président Salime Mdere, de la conseillère départementale Rossette Vitta, des maires de Chirongui et de Kani-Keli, et du grand cadi de Mayotte. Après une prière traditionnelle, le président, ému et solennel, a déclaré: « Je n'aurais pas imaginé ***« entamer » mon mandat sans un moment tout simple mais très symbolique vis-à-vis de Younoussa Bamana, dont le parcours politique hors du commun guide chacun de nos pas ».*** Le président a également souligné que ce moment de recueillement marquait l'importance de la transmission, du devoir de mémoire, de l'héritage de fondations fortes léguées par Younoussa Bamana, qui a milité inlassablement pour le développement de l'île, de ses institutions, du vivre ensemble de sa population.

Forum des métiers de l'artisanat



Le 8e Forum international des métiers et de l'artisanat de l'Océan Indien a eu lieu du 6 au 12 septembre sur la Place de la République de Mamoudzou, et en visioconférence avec Antananarivo. Le forum, inauguré en présence de la 5e vice-présidente chargée du Développement économique et de la Coopération décentralisée, Bibi Chanfi, et organisé depuis 2013 par la CMA Mayotte a accueilli le public dans le respect des consignes sanitaires, pour divers ateliers et expo-ventes, mais aussi pour l'animation de colloques et groupes de travail par des experts. Un retour de l'événement après 1 an d'interruption, dans un format innovant, revisité et modernisé, pour valoriser le territoire et découvrir le savoir-faire des artisans.

Le rapport d'activité du Conseil départemental au titre de l'année 2020 est disponible depuis le mois d'août dernier, un document de 64 pages : une mine d'information sur l'activité des services et des directions, avec de nombreux chiffres clefs qui témoignent du niveau d'activité de l'institution départementale. Retrouvez sa version numérique à l'adresse suivante ***https://publications.cg976.fr/ressources/?id=51***



ÉDITORIAL



Comment avez-vous appréhendé les premiers mois de ce mandat ?

Je veux d'abord une nouvelle fois dire ma fierté et ma reconnaissance à celles et ceux qui m'ont porté à cette fonction, une fonction dont je mesure bien toute la charge.
J'ai également conscience des attentes qui se sont exprimées, tout au long de ces derniers mois sur des questions importantes, majeures même, de vie quotidienne des mahoraises et des mahorais. Parler de sécurité, de déplacements sur un territoire où le moindre trajet peut prendre des heures, de développement économique, ou encore d'environnement pour employer un terme simple, quoi de plus normal aujourd'hui ! Nous en avons, bien sûr, tenu compte dans la composition des délégations confiées aux élu(e)s et nous avons une équipe départementale motivée, investie, une équipe dont je suis très fier. Nous avons été tout de suite dans l'action parce que nous voulons réussir pour Mayotte et ses habitants. Qu'il s'agisse de la double visite ministérielle que j'ai préparée en me rendant à Paris, de la rentrée scolaire où nous avons pris à *« bras-le-corps »* cette question des transports pour essayer d'apporter des réponses concrètes, de la défense des grands dossiers de Mayotte – le port sur lequel des avancées ont été annoncées et doivent se concrétiser, le futur projet de loi et son contenu – nous sommes à pied d'œuvre.

Comment envisagez-vous ce mandat ?

Les préoccupations des mahorais(es) sont multiples, nous sommes confrontés à de grands défis : le défi de la jeunesse, le défi des transports et des mobilités, le défi du développement sous toutes ses formes, le défi d'une action sociale aussi juste que possible, ***le défi de la sécurité sans laquelle il n'est pas de véritable liberté***, le défi de la transition écologique dont on doit parler à Mayotte, le défi de la coopération régionale pour un développement et une attractivité renforcée.
Je souhaite que nous soyons aussi pragmatiques que possible: c'est notre méthode que de bien comprendre les enjeux pour essayer d'obtenir des résultats concrets et visibles. Nous aurons prochainement à dessiner un cap, à proposer un programme pour la mandature. Mais je souhaite agir, être dans la proximité, au plus près des réalités et du terrain. L'action conduite dans le domaine des transports scolaires, ou la façon dont nous avons préparé la récente visite ministérielle, illustrent cette façon de faire. Avec un souci constant accordé à la réalité de nos moyens financiers pour bien dimensionner cette action et pour être efficaces.

"Travailler collectivement au défi de la sécurité"

Ben Issa Ousseni

Président du Conseil départemental de Mayotte



-EXPO- Du 27 août au 7 septembre, les Éditions des Autres ont exposé une quarantaine de photos de l'artiste Thierry Cron issues du bel ouvrage "Mayotte, l'âme d'une île" (préface et textes de l'auteur Nassuf Djailani), à L'Orangerie du Sénat. L'exposition a rencontré un franc succès. La chanteuse Zily s'est notamment déplacée pour découvrir ces images d'une beauté saisissante, mettant l'île de Mayotte à l'honneur et la faisant rayonner.



-CULTURE- Suite à une commande du Conseil départemental, désireux de valoriser la culture mahoraise, une exposition d'une trentaine de peintures a été organisée par l'Office culturel départemental de Mayotte, du 13 au 25 septembre. Le vernissage des œuvres du peintre Marcel Séjour illustrant des lieux et moments emblématiques de la vie quotidienne à Mayotte a donc eu lieu le lundi 13, sur le parking de la salle de cinéma Alpa Joe, en présence de la 4e vice-présidente du Conseil départemental Zouhourya Mouaya Ben.



-DEBOUT- Au lendemain des violences observées à Koungou mairies et poste de police incendiés, plusieurs élus départementaux se sont associés au grand rassemblement populaire pour condamner avec force ces actes inacceptables, et appeler à l'apaisement.



-EN SCÈNE- L'Office Culturel Départemental de Mayotte a organisé le 4 septembre dernier, en partenariat avec la commune de Chiconi, la 3e scène ouverte de l'année 2021 au plateau polyvalent de Chiconi. Entre chant, musique, danse, les spectateurs ont assisté à un spectacle entraînant, révélant les talents artistiques de Mayotte.

JEP : les trésors du patrimoine mahorais



Chaque année, le Conseil départemental s'associe aux Journées européennes du patrimoine, qui ont fêté les 18 et 19 septembre derniers leur 38e édition.
Le Musée de Mayotte (MuMA) et le Département ont pu proposer une offre diversifiée malgré le contexte sanitaire, dont un espace d'exposition de spécimens des fonds marins, dévoilé notamment grâce au don d'**Eugène Schublin, décoré à cette occasion d'une médaille pour sa nomination au grade de chevalier de l'ordre des Arts et des Lettres.** La population a également été conviée à (re)découvrir les archives départementales autour d'un programme riche, incluant une visite guidée, une visite de l'exposition "Mayotte française, un long chemin vers le droit commun (1841-2014)", ou encore une découverte de photographies anciennes de Mayotte et de l'océan Indien à travers l'application mobile Iconoi... La 4e vice-présidente du Conseil départemental en charge de la culture, Zouhourya Mouayad Ben aux côtés d'autres élus départementaux et invités a participé à la visite guidée des archives départementales. À cette occasion, le directeur de la structure a établi un état des lieux des différents documents existants, des outils pour mieux conserver ces documents. Il fait un tour d'horizon sur les expositions relatives notamment à l'historique de la départementalisation de Mayotte. Il a aussi présenté le projet du **futur bâtiment des archives prévu à Mroalé,** dans le canton de Tsingoni, offrant des perspectives nouvelles, comme la présence d'une salle d'exposition, d'un auditorium, de salles supplémentaires et dans le respect de l'environnement. Ces Journées du patrimoine furent également une belle occasion pour le Département de proposer la lecture et la découverte de : « Parures dans les fêtes et cérémonies » de Mayotte (à retrouver sur le site cg976.fr). Une nouvelle parution de la Direction de la Culture et du Patrimoine, dans laquelle le lecteur est invité à se frayer un chemin dans l'art de porter des tenues traditionnelles et autres, durant des manifestations culturelles locales. Une floraison de couleurs et de sens qui permettent de comprendre d'où viennent les coutumes mahoraises, ce qu'elles signifient et ce qu'elles nous apprennent sur l'identité mahoraise.



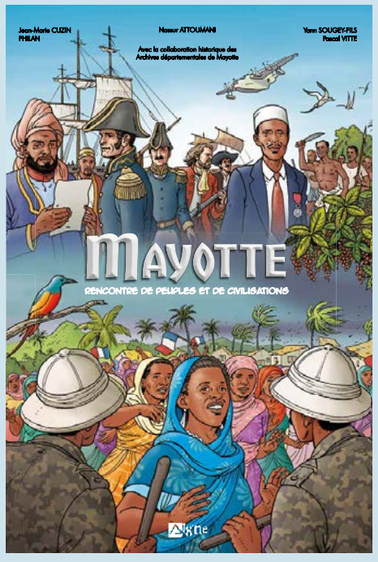
Le président au côté d'Eugène Schublin

Mayotte et son histoire en mode « bulles »



Après la présentation officielle des premiers exemplaires de la BD en mai dernier, la bande dessinée de Mayotte en français, en shimaoré et en kibushi connaît déjà un succès d'édition. Le Conseil départemental est à l'origine de ce beau projet qui connait un véritable engouement.
Qu'ont en commun les ministres de l'intérieur, des Outre-Mer, le président du Sénat, ou encore Miss Excellence France, originaire de Mayotte ? Et bien, tous ont reçu un exemplaire de la première BD ***« Mayotte, rencontre de peuples et de civilisations ».*** Les éditions du Signe – une maison d'édition spécialisée – portent ce produit richement illustré.

La délibération de l'Assemblée départementale de juin 2020 prévoyait cette collaboration entre le Conseil départemental et les Editions du Signe pour la réalisation d'une BD présentant l'Histoire de Mayotte. L'ouvrage, en réalité augmentée (permettant l'accès à des contenus numériques), disponible en trois langues, le français en shimaoré et le shiboushi, s'inscrit dans une collection développée par l'éditeur autour des départements français et ultramarins. **Le 101e et plus jeune département dispose donc désormais de "sa" BD,** dont le scénario a été écrit par Nassur Attoumani et les planches dessinées par quatre dessinateurs dont Yann Sougey-Fils, présent à Mayotte lors du lancement (les dessins de la barge, c'est lui!) L'association Shime a assuré la publication en shimaore. Les archives départementales ont largement collaboré à cette réalisation, dont le Conseil départemental a commandé 6 000 exemplaires qui viendront notamment alimenter les fonds documentaires des bibliothèques et permettre un partenariat fructueux avec le Rectorat. Et ça marche : les séances de dédicace à Mayotte et à La Réunion affichent complet.



Une tonalité positive, des annonces à confirmer

Gérald Darmanin et Sébastien Lecornu ont respectivement passé trois et quatre jours à Mayotte, pour une visite à la dimension régalienne : visite d'un poste de police nationale, municipale, de la gendarmerie, du RSMA… De nombreux élus départementaux, au premier rang desquels le président, ont pu participer aux différentes séquences, entre grande et petite terre.
Dans les locaux de l'hôtel de ville de Mamoudzou (l'hémicycle Younoussa Bamana étant en travaux), le président du Conseil départemental Ben Issa Ousseni et les 25 conseillers départementaux ont notamment pu échanger, le dimanche 28 août, durant plus d'une heure avec le ministre de l'intérieur Gérald Darmanin (présent en ouverture) et son homologue des Outre-Mer Sébastien Lecornu.



La rencontre, précédée de la venue du président le 23 et 24 août à Paris pour en déterminer les grands thèmes, était organisée sous la forme d'un dialogue, permettant aux élus départementaux de poser leurs questions ou de donner leurs points de vue autour de grands dossiers : dotations de l'Etat, éducation, compensations financières, sécurité et vie quotidienne ou Jeux des Iles étaient au centre de cet échange direct, qualifié de



« très constructif ». "Vous connaissez comme moi les maux dont souffrent notre territoire et sa population : une insécurité chronique, une immigration clandestine difficile à réguler, des enjeux liés aux infrastructures nécessaires à son développement, une pauvreté préoccupante, des déplacements congestionnés…." avait indiqué au préalable le président, en ouverture tout en se félicitant de ce moment privilégié d'échange et de dialogue.

Des engagements prometteurs

«Depuis votre arrivée, un certain nombre d'annonces et d'engagements ont été pris et nous nous en félicitons, avait salué le chef de l'exécutif départemental. Il s'agit de deux intercepteurs attendus en 2022 pour la police et la gendarmerie, d'une aide à la surveillance aérienne prévue également pour l'année prochaine. De nouveaux renforts d'effectifs sont annoncés.Un engagement est également pris sur le calendrier de la loi Mayotte pour laquelle le Conseil départemental a versé, vous le savez, une contribution très complète».
Lors de cette rencontre, des engagements forts ont été pris par Sébastien Lecornu sur le calendrier de la loi Mayotte et son contenu, sur le soutien aux infrastructures nécessaires aux Jeux des Iles et la dimension diplomatique, sur le développement du port de Longoni ou sur l'examen par le gouvernement des compensations financières demandées.

Le président a salué ces premières annonces, avec des ministres en position d'écoute, mais s'est plus largement félicité de la tonalité positive de cette visite ministérielle.
Il a offert au Ministre des Outre-Mer un exemplaire en français et en shi-maoré de la bande dessinée sur l'histoire et le peuplement de Mayotte, une bande dessinée co-éditée avec les éditions du Signe avant une photo collective de l'ensemble des élus et du Ministre Sébastien Lecornu sur les marches de l'hôtel de ville. Au-delà de cette rencontre avec la nouvelle assemblée élue, les deux ministres ont sillonné l'île, avec une volonté affichée d'évoquer des sujets clefs comme la sécurité, les moyens accordés aux forces de l'ordre, la lutte contre l'immigration clandestine. Des sujets sensibles qui n'ont pas manqué de se poser avec acuité dans les jours et semaines qui ont suivi, accentuant l'enjeu de réponses rapides et fortes.





VOTRE ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE

Ce sont 26 élu(e)s, 13 binômes mixtes, qui ont été élu(e)s fin juin et composent depuis le 1er juillet 2021 la nouvelle Assemblée départementale, avec à leur tête Ben Issa Ousseni. Sept vice-président(e)s entourent le président avec des délégations qui ont été renouvelées : affaires européennes et coopération régionale composent notamment deux « portefeuilles » distincts, la transition écologique s'affiche désormais, signe de la volonté de l'exécutif de mettre en avant cette préoccupation majeure. Dans ce premier dossier, découvrez donc le trombinoscope départemental au jour du bouclage et les visages de vos nouveaux élu(e)s.

Dans votre prochaine "Voix du Département", des tribunes de libre expression permettront, comme le prévoit la loi, aux groupes minoritaires et majoritaires de donner leur point de vue en lien avec le dossier proposé.

S'informer sur la vie du Conseil départemental et de Mayotte La Voix du Département, • 3 numéros annuels • Les communiqués de presse • les campagnes d'affichage

www.cg976.fr ou cd976.fr @conseildepartementalMayotte @CDep976



M. OUSSENI Ben Issa
Président
Canton de Tsingoni



M. MDERE Salime
1er Vice-président
Chargé de l'Aménagement du territoire, Infrastructures et Foncier.
Président du CAUE
Canton de Bouéni



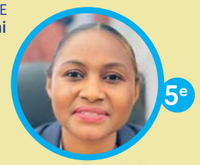
Mme IBRAHIM Tahamida
2e Vice-présidente
Chargée des Finances et Affaires européennes
Canton de Sada



M. OMAR Ali
3e Vice-président
Chargé de l'Administration générale, Transport et Transition écologique
Canton de Dzaoudzi



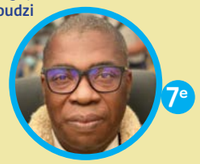
Mme MOUAYAD BEN Zouhourya
4e Vice-présidente
Chargée des Sports, Culture et Jeunesse
Canton de Mtsamboro



Mme CHANFI Bibi
5e Vice-présidente
Chargée du Développement économique et Coopération décentralisée
Canton de Ouangani



M. SAINDOU-MALIDé Daoud
6e Vice-président
Chargé de la Formation professionnelle, Éducation et Insertion
Canton de Koungou



M. VELOU Madi Moussa
7e Vice-président Chargé des Solidarités, Action sociale et Santé.
Président de la MDPH
Canton de Dembéni



M. SARMENT Alain
Canton de Bandraboua



Mme SAID Nadjima
Canton de Bandraboua



Mme VITTA Rossette
Présidente de la Commission d'attribution des Bourses et Aides (COBA)
Canton de Bouéni



Mme AHAMADI Zamimou
Présidente de l'ADIM
Canton de Dembeni



Mme MOUSSA AHAMADI Maymounati
Canton de Dzaoudzi



Mme ISSA Echati
Canton de Koungou



M. HASSANI El-Anrif
Canton de Mamoudzou I



Mme M'DALLAH Farianti
Présidente de la mission locale
Canton de Mamoudzou I



M. MANROUFOU Elyassir
Canton de Mamoudzou II



Mme ABDALLAH BOINA Laini
Canton de Mamoudzou II



M. SIDI Nadjayedine
Canton de Mamoudzou III



Mme POLLOZEC Hélène
Canton de Mamoudzou III



M. KAMARDINE Abdoul
Président du SDIS
Canton de Mtsamboro



M. ATTOUMANI Saindou
Président de la SPL976
Canton de Ouangani



M. ZAIDANI Daniel
Canton de Pamandzi



Mme EL HADAD Soihirat
Canton de Pamandzi



Mme SAINDOU Zaounaki
Présidente de l'agence d'attractivité et de développement touristiques de Mayotte (AADTM)
Canton de Tsingoni



M. KAMARDINE Mansour
Canton de Sada

Les conseillers départementaux de Mayotte

2021 - 2028



- **Canton de Bandraboua**
  Mme Nadjima SAID
  M. Alain SARMENT
- **Canton de Bouéni**
  Mme Rossette VITTA
  M. Salime MDERE 1
- **Canton de Dembéni**
  Mme Zamimou AHAMADI
  M. Madi VELOU 7
- **Canton de Dzaoudzi**
  Mme Maymounati MOUSSA AHAMAD
  M. Ali OMAR 3
- **Canton de Koungou**
  Mme Echati ISSA
  M. Daoud SAINDOU MALIDE 6
- **Canton de Mamoudzou 1**
  Mme Farianti M'DALLAH
  M. El Anrif HASSANI
- **Canton de Mamoudzou 2**
  Mme Laini ABDALLAH BOINA
  M. Elyassir MANROUFOU
- **Canton de Mamoudzou 3**
  Mme Hélène POLLOZEC
  M. Nadjayedine SIDI
- **Canton de Mtsamboro**
  Mme Zouhourya MOUAYAD BEN 4
  M. Abdoul KAMARDINE
- **Canton de Ouangani**
  Mme Bibi CHANFI 5
  M. Saindou ATTOUMANI
- **Canton de Pamandzi**
  Mme Soihirat EL HADAD
  M. Daniel ZAIDANI
- **Canton de Sada**
  Mme Tahamida IBRAHIM 2
  M. Mansour KAMARDINE
- **Canton de Tsingoni**
  Mme Zaounaki SAINDOU
  M. Ben Issa OUSSENI ★

★... Président
1 à 7 rangs des vice-président(e)s

DÉPARTEMENT DE MAYOTTE
LA RACHERE

www.cg976.fr

Mayotte s'équipe

Ces derniers mois ont vu plusieurs grands projets d'infrastructures dévoilés, dans les domaines de la culture et le sport. C'est le cas de la future piscine olympique de Kaweni **(1)** à Mamoudzou, un projet porté par le Conseil départemental en vue, notamment, de l'accueil à Mayotte des Jeux des îles 2027. Les études de conception sont en cours dans l'optique de débuter les travaux fin 2022 – dont le coût avoisinerait les 20 M€ - pour livrer le bassin olympique dès 2025. Premier centre aquatique du département, cet équipement de 4 350 m2 entend aussi porter l'ambition forte d'apprendre la pratique de natation à une population croissante.
Conçu en synergie avec les contraintes climatiques locales, l'équipement consommera peu d'énergie et se voudra confortable.
Un futur centre de formation sportif de haut niveau *(illustré en fond)* est également prévu sur le site de Mirereni, dans la commune de Chirongui. Un budget estimé à 28 M€ de travaux pour cet ambitieux projet pluridisciplinaire, qui répond à l'ambition du Conseil départemental d'organiser les Jeux mais aussi de renforcer la formation et la détection des jeunes talents de Mayotte (à l'image des CREPS métropolitains).
«Une politique équilibrée de répartition des équipements sportifs est donc à l'œuvre sur le territoire (Dojo de Koungou, Salle polyvalente de Ouangani...)» précise t-on du côté du Département.
D'autres infrastructures verront le jour dans les années à venir : le village de Mroalé, dans la commune de Tsingoni, abritera les nouvelles Archives Départementales **(2)** et les bureaux du Centre Régional de Recherche et de Documentation Scientifique (C2RDS), dont le chantier devrait démarrer au 1er trimestre 2023 pour une durée de 2 ans et un montant de 16 M€.
Un projet qui promet de répondre aux enjeux nécessaires à la préservation de notre mémoire, dans des conditions optimisées. Mais aussi le projet de Cité Administrative régionale à Mamoudzou **(3)**, vitrine de Mayotte, et avant tout le lieu de représentation de l'institution (travaux évalués à 30 M€). Visible depuis l'Océan, innovant et économe en ressources, le nouveau projet administratif aura l'ambition de devenir un emblème de Mayotte.



Un protocole d'accord partenarial

Face à des violences qui se multiplient, un protocole partenarial pour tenter de permettre la reprise des transports scolaires.

Si la rentrée 2021 avait déjà été balisée juridiquement, il importait de créer les conditions de sécuriser aussi les conditions de transports des élèves et des chauffeurs, au terme de nombreux incidents survenus ces derniers mois (caillassages, agressions...) Le Conseil départemental a entrepris ces dernières semaines des initiatives très volontaristes : présence symbolique et forte des élu(e)s sur les lignes de bus les plus impactées, discussions partenariales avec les transporteurs, les élus, les représentants de l'Etat…



Face à des droits de retrait des transporteurs, et dans un souci de favoriser la reprise du ramassage scolaire, les conseillers départementaux ont agi avec le double souci de protéger les élèves, les chauffeurs et plus largement la situation sociale de l'île.
Ces efforts partagés ont abouti à la signature le 17 mai 2021 d'un protocole d'accord entre le Département représenté par le 1e vice-président Salime Mdere, l'Etat représenté par le Préfet de Mayotte et une délégation désignée par le personnel en droit de retrait et d'autres syndicats.



Un protocole et des engagements

« Il importe, dans ces conditions, de rechercher une solution pour trouver une issue favorable afin de poursuivre l'activité du service public. Ces solutions ont vocation à être déployées au-delà de ce nouvel épisode de violences » indiquait le protocole d'accord officiellement ratifié, façon de souligner que ces mesures s'inscriront dans la durée.
Parmi les engagements du Conseil départemental, figurent notamment le renforcement des agents de médiations et la mise en place de formations pour la montée en compétence, le Conseil Départemental rajoutant 15 agents de médiation supplémentaires; l'accompagnement des parents relais et la généralisation du dispositif à l'ensemble des communes de Mayotte ; la mise en place d'une enveloppe budgétaire pour financer les dégâts matériels liés aux caillassages ; généralisation du système de géolocalisation à l'ensemble des véhicules.... Des mesures touchent à la responsabilité des parents.
Du côté de l'Etat, des engagements ont été pris : déploiement des effectifs de la gendarmerie et de la police sur sa zone de compétence et sur les tronçons de route identifiés à risque, surveillance particulière par le biais de patrouilles pour s'assurer de la viabilisation des axes, construction d'un centre éducatif fermé pour mineur…
Enfin, au titre des points qui sont tributaires de négociations avec les services de l'Etat et du Rectorat, figurent notamment des mesures à envisager : prise en charge des coûts d'exploitation générés par les caillassages des véhicules scolaires immobilisés; mise en place de « pellicules » anti caillassage et de cabines de protection des véhicules de transports scolaires, dans la limite du respect des conditions sécuritaires en cas d'évacuation ; mise en place à terme d'une brigade territoriale…
Autant de mesures fortes qui, à défaut de régler immédiatement le problème très complexe de la sécurité des élèves comme des transporteurs, témoignent d'un véritable volontarisme de la part du Conseil départemental et de ses élu(e)s à l'initiative pour avancer concrètement ensemble.



Rozette Yssouf : auteure et docteure en psychologie



« Tous ceux qui aiment Mayotte peuvent apporter leur pierre à l'édifice, où qu'ils soient ! »

Après une scolarité à La Réunion, Rozette Yssouf, native de M'tsapéré (Mamoudzou), poursuit ses études dans l'hexagone où elle obtient deux masters, l'un en Sciences de l'éducation, spécialité "Cadre d'Intervention en Terrain Sensible" et un second en Psychologie clinique.

De retour sur son île natale, elle commence sa carrière professionnelle comme coordonnatrice pédagogique dans le milieu associatif. Elle prend ensuite le poste de Chargée de mission pour la ville de Mamoudzou sur un projet local éducatif, avant de devenir maman. Déterminée, elle choisit de reprendre ses études et surmonte les difficultés quotidiennes ainsi que la perte prématurée de sa mère, qu'elle admire pour avoir élevé seule ses 8 enfants, et à qui elle rend souvent hommage dans ses écrits.
Pour son doctorat, Rozette Yssouf commence à travailler sur la question de la délinquance juvénile, mais elle décide finalement de se concentrer sur le cheminement des jeunes mahorais qui réussissent malgré des parcours de vie difficiles. Elle est ainsi l'auteure d'une thèse intitulée ***« Les jeunes mahorais entre doute et peur, le choix de la sublimation contre l'effondrement psychique».***

« Les réponses de vos maux sont en vous, «Seul, on va plus vite, ensemble, on va plus loin», ne perdons pas nos belles valeurs humaines »,

dit-elle à l'intention des mahorais(e)s.

Passionnée de littérature, cette mère de famille est également écrivaine. Elle a notamment reçu le 2e prix du premier concours « Écrire au féminin » à Mayotte avec son ouvrage «La lumière derrière l'ombre». Ses écrits traitent les questionnements de la vie, l'amour, les amitiés, la société, les souffrances psychologiques des femmes, des mères, du poids de la culture, des inégalités entre hommes et femmes, notamment dans la culture mahoraise.
Du reste, elle a poursuivi son rêve et est devenue, en septembre 2020, la 1ère mahoraise docteure en psychologie (école doctorale de Strasbourg). À ce jour, Rozette Yssouf est en mission à Wallis et Futuna en tant que psychologue clinicienne.

Asman Houdjati, gérante de la société "terre de rose"

« Il ne faut pas être spectateur mais acteur de son destin. »

Née à Mayotte en 1986, Asman Houdjati a quitté l'île avant ses 2 ans, et a grandi à La Réunion. Entre ses 6 et 16 ans, elle a régulièrement séjourné à Mayotte et ses souvenirs marquants sont surtout avec sa grand-mère, qu'elle accompagnait sur le marché où elle travaillait.

Son BTS assistante de direction obtenu, Asman se lance dans la vie active et occupe un poste dans une parfumerie, qui ouvre par la suite un établissement secondaire à Mayotte.
En 2012, elle monte son entreprise individuelle de commercialisation de parfums, important des produits de la ville de Grasse dans le sud de l'Hexagone, connue comme la capitale mondiale des parfums.
Baignée dans le travail de l'ylang-ylang et de la vanille depuis petite par sa grand-mère et son grand-père, Asman est passionnée par les effluves de sa terre natale, et elle se forme en 2017 pour fabriquer ses propres produits : c'est la naissance de sa société « Terre de rose »... un clin d'œil à son histoire personnelle et au terrain exploité par sa famille dans le centre de l'île, appelé Tanimarosa (terre de rose). Parfums, produits cosmétiques, son artisanat met le Made in Mayotte à l'honneur : pour l'huile essentielle d'ylang ylang, elle se fournit auprès du Jardin d'Imany, et d'AROmaoré.

« Il faut croire en ce qu'on fait et y aller... Quoi qu'il advienne je vais y arriver »

Avec des points de vente dans différentes boutiques de l'île, instituts d'esthétique et massage, en plus de son atelier rue Said Kafé à Mtsapéré, la jeune femme a de nouveaux objectifs en tête, comme de monter un atelier-boutique dans sa commune à Tsingoni, dans un local plus accessible, adapté à tous (enfants, personnes à mobilité réduite), et surtout plus proche des racines de son projet, plus proche de son histoire.



DÉPARTEMENT DE MAYOTTE

Edité par la Direction de la communication du Conseil départemental de Mayotte
Directeur de publication: Ben Issa Ousseni
Directeur de la rédaction : Bruno Cohen-Bacrie
Coordination et rédaction : Lydia Charmont
Rédaction : Anfiya Assoumani-Bé, Abhar Ali Charif,
Comité de lecture : Anrchidine Bacar
Couverture : Saïd Ibrahim
Conception graphique : Dayane Nourdine
Suivi administratif : Anfiyati Sélémani
Photographies : Assani Moussa, Soyade Mkadara,Cg976, Banque d'image de Mayotte
Impression : Imprimah
Exemplaires : 5 000
Dépôt légal : Sept/oct 2021
Issn : 2261-2408
Pour contacter la rédaction :
- Courriel : dir.com@cg976.fr
- Téléphone : 0269 63 60 60
- Par courrier : 8, Bd Halidi SÉLÉMANI, BP. 101 97645 MAMOUDZOU CEDEX

RÉCEMMENT PARUS



















La 4e édition d'**Invest in Mayotte**, organisée pour la première fois à Bruxelles, a tenu toutes ses promesses. En présence du président Ben Issa Ousseni, de la présidente de l'ADIM Zamimou Ahamadi et de la 5e vice-présidente Bibi Chanfi, en charge du développement économique, cette manifestation a permis de débattre technologies du futur, ruralité, tourisme raisonné ou économie de la mer, avec de multiples intervenants. Rendez-vous en octobre pour le Forum économique à Mayotte.

Le 7e vice-président Madi Moussa Velou en charge des solidarités, accompagné de la conseillère départementale Hélène Pollozec, a procédé le 16 septembre dernier à la pose de la 1ère pierre de la future **maison départementale** des services sociaux à Iloni, en présence du maire de Dembeni Moudjibou Saidi.

L'inauguration du Parc Amina Oili a eu lieu le 24 juillet à Tsoundzou 1, en présence de la 4e vice-présidente en charge des Sports et de la Culture, Zouhourya Mouayad Ben, et de plusieurs conseillers départementaux. Ce **nouvel équipement**, s'implantant sur le site de l'ancien village, est nommé en l'honneur de la première habitante de Tsoundzou 1 et vient symboliquement acter la résurgence du village.

L'inauguration officielle du 1er **abattoir à volailles** de Mayotte a eu lieu le samedi 28 août dans le canton de Ouangani à Kahani. C'est Bibi Chanfi, 5e vice-présidente en charge du développement économique qui officiait, en présence de plusieurs élus départementaux dont le conseiller de Ouangani Saindou Attoumani.

Avec le maire de la commune, Said Maanrifa Ibrahima, entouré de plusieurs conseillers départementaux, dont le 7e vice-président Madi Moussa Velou en charge des solidarités, le président du Département Ben Issa Ousseni a participé à l'inauguration du **premier taxi social** de M'tsangamouji.

Opération séduction pour le social. À l'occasion de la 4e édition du Salon de l'emploi à La Réunion, le Conseil départemental, à travers sa Délégation à La Réunion, a mené une action baptisée « À Mayotte, le social recrute ! » en partenariat avec la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) de Mayotte et l'antenne réunionnaise de l'AADTM. Les formations et débouchés de carrière ont été présentés aux 5 000 visiteurs, de même que les offres d'emploi pour des postes à pourvoir à Mayotte dans les secteurs du social et du médico-social.

Le 3e vice-président Ali Omar a répondu présent au temps organisé par le préfet et les associations environnementales pour faire le point sur le **plan de protection des tortues.**